<mark>NON</mark> à la fusion avec Chancelade

La Chapelle Gonaguet et les Chapelois ont tout à y perdre!

L'étude de faisabilité qui a été présentée aux élus le 20 juin et les propos de M. Testut, maire de Chancelade, le **confirment** :

- hausse confirmée des <u>impôts fonciers</u> (+ 40% annoncé, peut-être davantage)...
- risque pour notre <u>école</u> de *La Chapelle*, appelée "à souffrir"...
- risque pour nos <u>associations</u> "il faudra, dans l'avenir, repenser les choses"...
- risque pour l'agence postale...
- risque pour la <u>mairie</u> quand elle deviendra une simple annexe...

1073 habitants face à 4328 Chanceladais et 2122 Castellois : quelle représentativité aurons-nous ?

Notre commune deviendra un hameau de Chancelade et l'on prendra là-bas, les décisions concernant notre territoire

Retrouvez nos documents explicatifs

sur le site Internet

gonaguet.com → fusion → comprendre

Suivez également l'actualité du Collectif

sur facebook : Collectif LCG

Une disparité énorme dans la plupart des domaines entre La Chapelle et Chancelade

dette par habitant 3 fois moindre capacité de désendettement 5 fois supérieure poids financier de notre commune : 9% poids financier de Chancelade : 71%

qui nous fera perdre, en cas de fusion, notre autonomie, notre identité, nos services, notre vie associative, notre attractivité, notre ruralité peut-être...

Aujourd'hui, 8 élus suffisent à imposer à l'écrasante majorité des Chapelois qu'ils représentent, et dont ils ont un mandat,

la disparition pure et simple de notre commune au profit de Chancelade!

La fusion, c'est déjà fait ? ils ont pris leur décision ?

Tous les élus ne sont pas prêts à nous engager dans cette entreprise plus qu'incertaine*.

Nous pouvons, <u>vous pouvez</u> faire en sorte que cela ne se fasse pas en leur montrant que nous sommes nombreux, très nombreux, encore plus nombreux

à refuser la fusion avec Chancelade et pour cela,

signez la pétition qui vous sera bientôt proposée.

→ voir site Internet pour les explications

Le Collectif Chapelois

^{*} une entreprise incertaine : l'étude laisse apparaître qu'à court terme (3 ans) la fusion est favorable au budget de la Nouvelle Commune. Mais à moyen terme (6 ans), l'étude pointe une baisse de sa capacité d'auto-financement (passant de 18,47% à 10,76% et une érosion de sa capacité de désendettement passant de 3,14 années à 5,79 années...